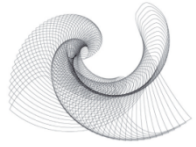


**LE CERCLE DES « ENTREPRISES - PARTENAIRES »  
DE LA MAISON DES MATHÉMATIQUES  
(MUSÉE POINCARÉ-PERRIN)**

Novembre 2015





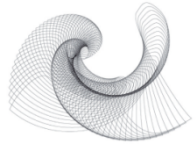
# L'Institut Henri Poincaré

▣ « **Maison des Mathématiques et de la Physique théorique** » depuis 1928

▣ Haut lieu de la recherche,  
de la formation et  
du rayonnement des mathématiques

- ▣ **Vocations de l'institut**
- Accueillir la communauté scientifique
  - Favoriser les interactions entre chercheurs
  - Contribuer à l'excellence mathématique
  - Diffuser les mathématiques et les sciences auprès de la société (politique *Mathématique et Société*)





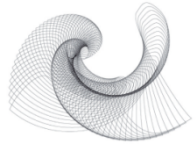
# Un institut dynamique

## Un large panorama d'activités

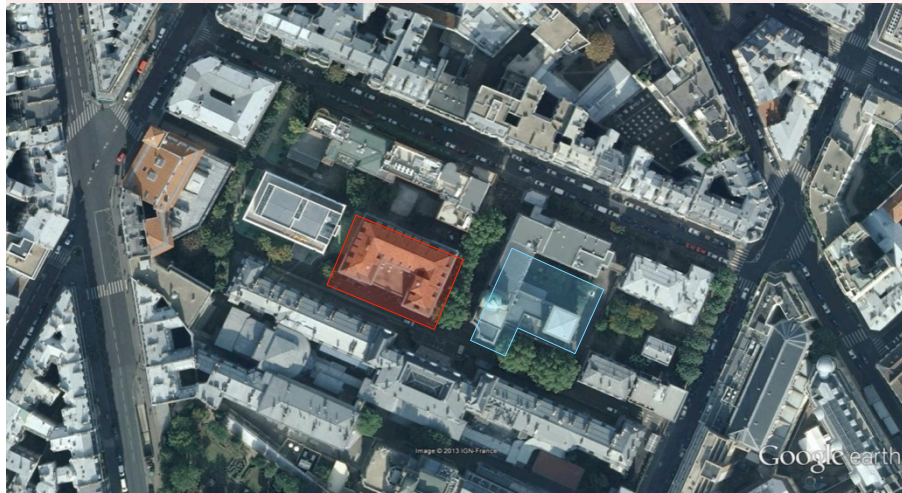
- ▣ Programmes thématiques d'excellence : Cours doctoraux de haut niveau, colloques, conférences, séminaires, formation doctorale ...
- ▣ Centre de documentation : collection d'objets mathématiques
- ▣ Événements grand public
- ▣ Hébergement de sociétés savantes et d'associations

## Un contexte favorable et des atouts

- ▣ Renommée internationale de l'Institut
- ▣ Expertise dans l'accueil de chercheurs
- ▣ Soutien des tutelles, l'UPMC et le CNRS
- ▣ Liens avec le monde scientifique français et international
- ▣ Directeurs mondialement reconnus : Cédric Villani (Mathématicien médaille Fields) et Jean Philippe Uzan (cosmologiste, prix Lemaître)



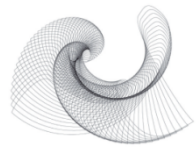
# Le bâtiment Perrin : une opportunité historique



 IHP     Bâtiment Perrin

- ▣ Bâtiment Perrin situé en face de l' IHP au sein du campus Curie fondé en 1926
- ▣ Patrimoine propre de l' UPMC de 2300 m<sup>2</sup> sur 4 étages complets
- ▣ Occupé aujourd' hui par un laboratoire de l' UPMC
- ▣ Libéré (au terme des travaux sur le campus de Jussieu) à l' horizon 2016

Une opportunité historique pour l' IHP de se positionner  
comme **leader mondial** dans sa catégorie



# Le bâtiment Perrin mis en valeur par l'IHP

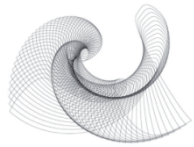
## **Développer les fonctions centrales de l'IHP**

- Aménager des surfaces d'accueil et d'échanges
- Intégrer l'amphithéâtre Perrin aux salles de séminaire de l'IHP

## **Créer une nouvelle fonction : Le musée des maths**

- Concrétiser la politique *Mathématique et Société* de l'IHP
- Valoriser des collections précieuses et une histoire unique
- Faire (re)vivre les bureaux, les salles expérimentales, ...

## **Rénover et faire vivre un patrimoine à très forte valeur culturelle et scientifique**



# Un projet de développement

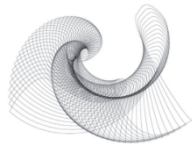
Pour maintenir son niveau d'excellence et développer ses activités, l'IHP et l'UPMC ont élaboré un **projet de reconversion et de réhabilitation** du **bâtiment Perrin** afin d'y installer

◆ de **nouveaux espaces complémentaires** à ceux disponibles actuellement :

- Bureaux pour les chercheurs invités et les scientifiques de passage
- Espaces de convivialité
- Salles de séminaires

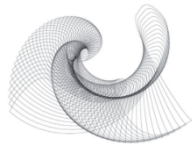
◆ des **espaces pour accueillir du public**

- Un centre de documentation et de valorisation des collections
- Des expositions permanentes et temporaires
- Des espaces de médiation



# Les atouts de cet espace

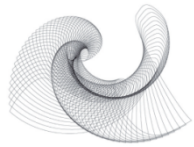
- ▣ **Le Positionnement géographique** au cœur du quartier historique des sciences à Paris (5<sup>ème</sup> arrondissement)
- ▣ **La Richesse de l'histoire et du patrimoine** (bâtiment, collection, fonds anciens...)
- ▣ **L'Expertise** acquise par l'IHP dans la **diffusion des savoirs scientifiques**
- ▣ La Grande proximité du musée avec la **recherche internationale**
- ▣ **Le Réseau de l'IHP**, soutien de partenaires comme
  - Associations de promotion des mathématiques hébergées à l'IHP
  - Organismes publics et entreprises
  - Participation de deux des meilleurs spécialistes mondiaux de la médiation mathématique originale : Tadashi Tokieda et George Hart



# Ambitions pour ce nouvel espace de sciences

- ▣ Gérer, valoriser et diffuser la **collection de modèles mathématiques** et le patrimoine scientifique de grande qualité
- ▣ Définir une politique d'expositions temporaires et d'événements de culture scientifique inédits autour de la thématique **Mathématique et Société**
- ▣ Accueillir le public dans des locaux fonctionnels et proposer des **médiations éducatives et culturelles** adaptées à chaque catégorie de visiteurs

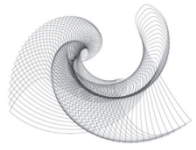




# Dimension sociétale

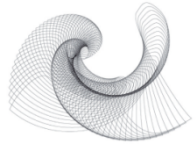
- Initiation aux **sciences mathématiques et informatiques** notamment auprès des jeunes
- Actions en faveur de l'**égalité des chances** pour les jeunes défavorisés
- Incitation aux **métiers scientifiques pour les filles**
- Ouverture sur la **recherche en mathématique** et en physique théorique
- Mise en valeur des **enjeux de recherche dans l'industrie**
- Valorisation des mathématiques pour **éduquer le sens critique** citoyen





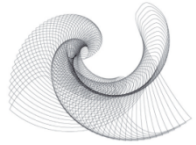
# Objectifs du Cercle des Entreprises Partenaires

- ▣ Impliquer le **monde économique dans le projet**
- ▣ **Rapprocher la Science de la Société**
- ▣ Créer un **réseau de partenaires** autour du projet de Maison des Mathématiques
- ▣ **Structurer les relations** entre partenaires institutionnels, industriels et associatifs
- ▣ Être un **espace d'échanges** entre scientifiques, industriels, prescripteurs et grand public
- ▣ **Contribuer à la réalisation du projet et à sa pérennisation par l'apport de compétences, de matériel et/ou de fonds.**



# Être membre du Cercle, c'est :

- ▣ Contribuer à un **projet unique d'intérêt général**
- ▣ Investir dans le **capital patrimonial et culturel français**
- ▣ **Associer l'image de l'entreprise à des projets sociétaux :**
  - valorisation du métier de chercheur, éveil des vocations scientifiques, égalité des chances...
- ▣ Rapprocher **l'entreprise de la recherche académique de pointe**
- ▣ **Prendre part à la programmation** des expositions voire à leur conception
- ▣ **Être informé régulièrement du projet** et de son évolution
- ▣ **Participer à la vie du Cercle** et à sa dynamique de réseau, **valoriser son engagement en interne ou en externe**



# Modalités du partenariat

## ▣ Engagement de l'entreprise

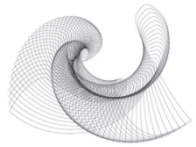
- ▣ Contribution annuelle en nature, en expertise ou financière précisée dans une convention entre l'entreprise et le Fonds de dotation de l'Institut Henri Poincaré.
- ▣ La contribution 2015 sera affectée à la création du Fonds de dotation de l'Institut Henri Poincaré, et à la préfiguration du projet de développement de la Maison des Mathématiques (étude de faisabilité, exposition, colloques, workshop...).

## ▣ Avantages pour l'entreprise

- ▣ **Participation aux événements** organisés pour le Cercle de partenaires
- ▣ **Contreparties** (communication et RP) en fonction de la valorisation de l'apport et limitées à 25% de la valeur de l'apport :
  - ▣ Visibilité (mention et/ou logo sur les documents écrits et électroniques)
  - ▣ Invitations pour le personnel ou les clients du partenaires.
  - ▣ Mise à disposition d'espaces pour événements privés

## ▣ Fiscalité

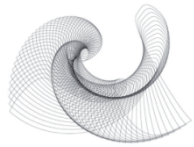
- ▣ **Pour un mécénat** : réduction de l'impôt sur les sociétés (60% dans la limite de 0,5% du CA HT). Délivrance d'un reçu fiscal.
- ▣ **Pour un parrainage** : l'apport est considéré comme un produit donc une charge (pas de réduction d'impôt).



# Intérêts pour le Partenaire

(à personnaliser pour chaque partenaire)

- ▣ **Soutenir un projet** qui par sa **dimension sociétale et éducative** mérite l'engagement de la société (RSE)
- ▣ Contribuer à la définition du contenu des expositions thématiques temporaires en proposant des sujets
- ▣ **Conquérir de nouveaux publics** en valorisant l'image de l'entreprise et les mathématiques utilisées dans son champ d'activités
- ▣ **Démocratiser les Mathématiques** et susciter des vocations scientifiques et industrielles chez les jeunes, en particulier les jeunes filles (RSE)
- ▣ **Étendre son réseau d'Experts dans des domaines clés pour l'avenir** : optimisation numérique, traitement d'images, Big data



# Le partenariat dans le volet financier

- ▣ **Les Fonds publics** : volet immobilier, financement de l'investissement initial par l'état et les collectivités (État/Région/Ville de Paris ; CNRS). **13 à 14 M€**
  
- ▣ **Le Cercle des « Entreprises - Partenaires »** par l'intermédiaire du Fonds de dotation de l'Institut Henri Poincaré (première étape vers une Fondation, contribueront au financement du mobilier et de l'équipement ainsi que la création des contenus (expositions événements etc..).
  
- ▣ **Les entreprises du Premier Cercle** :
  - AIRBUS, ATOS, BNP Paribas, HUAWEI, IBM France, INRIA, ORANGE, RTE, THALES, (en cours : Dassault Systèmes, Météo France, CNES.)
  - Nature des contributions en cours de définition
  - Montant des engagements en cours de négociation

**>> Officialisation des partenariats en 2015 pour rejoindre le Cercle**

**>> Contractualisation avec le Fonds de dotation dès 2016**

**Objectif : montant progressif de 500 à 800 000 €/an.**